Saint-Prest (28) : la sexagénaire leur demande de la “laisser vivre”

04/02/2016 à 21h05
Dans le box des prévenus, Jean-Baptiste de Pinho, 21 ans, et Kalilou Dembelé, 26 ans, baissent la tête à l’évocation de ce qu’ils lui ont fait subir, la nuit du 16 au 17 juillet, dans sa maison de Saint-Prest.

Elle retrace : « **Il était 2 heures du matin. J’étais fatiguée, je dormais profondément. Tout à coup, la lumière s’est allumée. J’ai vu deux hommes avec des cagoules et des gants. Ils m’ont mis un traversin sur le visage en me demandant où était l’argent. Ils m’ont collé du ruban adhésif sur la bouche. Je leur ai demandé de me laisser vivre pour mes petits-enfants.** »

L’agression est particulièrement violente. La sexagénaire indique où se trouve une cassette contenant 200 €. Ils s’en emparent, avant de s’enfuir.

Si Jean-Baptiste de Pinho ne compte qu’une condamnation sur son casier judiciaire, Kabilou Dembelé a déjà été condamné à quatorze reprises (…)

Source

Merci à **Jesse James**